

COMMUNE DE ZICAVO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Henri PINNA, Notaire à AJACCIO, le 16 octobre 2019, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Joséphine SCAGLIA, veuve COLONNA demeurant à SAINT-MARTIN-DE-CENILLY.
Née à MAXULA-RADES le 22 décembre 1933.
Décédée à SAINT-MARTIN-DE-CENILLY le 4 avril 2018 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A ZICAVO (Corse du Sud)

Diverses parcelles de terre, cadastrées section C lieudit CROCCE numéros 18 pour 01 ha 54 a 30 ca, 17 pour 13 a 22 ca à prendre dans 39 a 66 ca (Bien non délimité), lieudit CALCINAJA numéro 48 pour 02 a 13 ca à prendre dans 51 a 10 ca (BND), lieudit BALCONCELLO numéros 180 pour 53 ca à prendre dans 17a 97 ca (BND), 181 pour 01 a 21 ca à prendre dans 43 a 72 ca (BND) et section B lieudit CALCINAJA numéro 246 pour 01 a 72 ca à prendre dans 61 a 85 ca (BND) ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Henri PINNA